

LE VENDREDI, 2 SEPTEMBRE

LE MATIN, A 9 HEURES, et L'APRÈS-MIDI, A 2 HEURES : Séances générales du Congrès :

1. Rapport des Commissions.
2. Adoption des vœux.
3. Constitution d'un Comité permanent du Congrès de Tempérance.

LE SOIR, A 8 HEURES. — Séance de gala de l'exposition anti-alcoolique. Conférences, lectures et récitations illustrées de projections lumineuses.

LE SAMEDI, 3 SEPTEMBRE

LE MATIN, A 9 HEURES. — Pèlerinage du Congrès à Sainte-Anne de Beaupré : bon nombre de délégués européens y prendront part.

L'APRÈS-MIDI. — Temps libre pour les Congressistes, qui pourront en profiter pour visiter Québec et les environs.

LE SOIR, A 7 HEURES. — Grand « banquet de tempérance » dans les réfectoires du Séminaire. Les cartes, dont le nombre sera forcément limité, se vendront probablement deux piastres (\$ 2.00) chacun.

LE DIMANCHE, 4 SEPTEMBRE

A DIX HEURES DU MATIN. — Messe du Congrès, en l'église paroissiale de Saint-Roch. Sermon sur *L'alcoolisme et la famille* par M. l'abbé Alf. Morissette, curé de Saint-Victor, Beauce.

A 3 HEURES DE L'APRÈS-MIDI. — Salut et bénédiction solennelle du T. S. Sacrement, à la Basilique de Québec. Sermon de circonstance par S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, France.

LE SOIR, A 8 HEURES. — Séance générale de clôture :

1. Discours du président du Congrès.
2. Présentation d'un rapport de M. Roux, avocat d'Amiens et délégué général de la Société de la Croix Blanche, sur *l'organisation des catholiques de France pour la lutte anti-alcoolique*.

3. Lecture des vœux adoptés par le Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec.